

Claude Ruelland (14)

Stratégies et communication

Je pense que notre mouvement dispose, avec les documents de nos congrès successifs et maintenant avec le Livre Blanc de la Paix, d'orientations larges, détaillées et partagées. Mouvement généraliste visant la construction dans les relations internationales des logiques inscrites dans la Charte des Nations Unies et les traités internationaux pour mettre fin aux guerres et instaurer la paix, les missions que notre mouvement se prescrit, très vastes, dépassent de loin les moyens humains et financiers dont nous disposons.

Dans ces conditions, je pense que notre congrès a pour tâche de définir, avec des priorités, une stratégie permettant d'y oeuvrer le plus efficacement possible.

Pour moi, les priorités sont : une campagne, d'une ampleur inédite depuis l'Appel de Stockholm, pour l'élimination des armes nucléaires, une campagne visant la promotion de la Charte des Nations Unies et de la culture de la paix à l'occasion de nos initiatives pour exiger la résolution pacifique des conflits et des actions d'éducation à une citoyenneté de paix dans les établissements scolaires et centres de loisirs.

Etant donné l'état de nos forces (qu'il faut s'efforcer de développer par ailleurs, autre priorité, et quelle priorité !), je pense que nous devons approfondir les partenariats divers qui permettent de soutenir les initiatives prises par des collectifs dans tels ou tels domaines, ce qui permet aussi de concentrer nos moyens sur nos priorités, en y associant le plus grand nombre de partenaires possible, à l'image des 120 organisations qui ont soutenu les marches pour la paix.

L'enjeu, pour toutes les campagnes que nous porterons ou que nous soutiendrons, c'est de gagner les consciences citoyennes. Pour cela, nous devons certes les convaincre, conviction qui ne saurait être solide si on n'aide pas nos concitoyens à accéder à une connaissance suffisante des dossiers. C'est un appel à créer (ou à participer à) des lieux d'éducation populaire. Cet objectif suppose bien évidemment que nos adhérents en aient eux-mêmes une bonne expertise citoyenne. Il suppose aussi de nous donner les moyens de communication permettant de porter ces dossiers ou les voies d'accès à ces dossiers à nos concitoyens.

Pour satisfaire à la première condition, il faut impérativement développer une politique de "formation" en direction de tous nos adhérents, sous la responsabilité des groupes de travail nationaux qui doivent concevoir des modules de formation interactifs conduisant les participants à se frotter aux documents de référence (qui disent la légalité en complément de nos convictions personnelles). Nos régions auraient la responsabilité d'organiser des temps de formation décentralisés largement ouverts à des non-adhérents (campagne d'adhésion).

J'ai le plaisir de constater que le national a une politique ambitieuse sur la deuxième condition, la communication. A leur manière, il est nécessaire que les comités locaux développent leurs propres stratégie de communication.